

# Un cas de relecture : 2 Samuel 24 et 1 Chronique 21

par Emile Nicole

Professeur à la Faculté de Théologie de Vaux-sur-Seine

Dans la recherche biblique récente, la notion de ré-interprétation, actualisation ou relecture, a joué un rôle de plus en plus déterminant (1). Par actualisation, il faut évidemment comprendre ici, non l'activité des interprètes modernes, mais l'hypothèse d'un travail antérieur à la fixation du texte, un processus plus ou moins long d'adaptation des anciens textes aux circonstances et aux conceptions nouvelles. L'idée en elle-même n'est guère récente; en fait toute la recherche sur l'histoire (ou plutôt la préhistoire) du texte, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, pré suppose un processus de ce type, mais sa vogue actuelle accompagne un intérêt plus grand pour les phénomènes de transformation du texte et une appréciation plus positive des motifs qui auraient conduit à cette transformation.

Ce discours général sur l'actualisation manque pourtant de preuves matérielles: si les textes ont été transformés, nous ne les possédons que sous leur forme finale, la restitution des étapes successives de leur transformation relève donc de la conjecture. Dans ces conditions, une attention toute particulière devrait être accordée au seul exemple évident de relecture que nous offre l'Ancien Testament: les livres des Chroniques.

Lorsque deux textes comme Samuel, Rois, d'une part et Chroniques d'autre part, présentent autant de parties communes, trois hypothèses peuvent être envisagées: 1) le texte B dépend du texte A, 2) le texte A dépend du texte B, 3) les textes A et B dépendent tous deux, et indépendamment l'un de l'autre, d'un troisième texte. Dans le cas qui nous occupe, la première hypothèse (les Chroniques dépendent de Samuel-Rois) est la plus vraisemblable, elle a d'ailleurs été retenue par la plupart des auteurs. En comparant les deux documents, il est donc possible d'observer les modifications subies par le texte. Beaucoup s'y sont employés, en particulier Thomas Willi dans son ouvrage important: *Die Chronik als Auslegung* (Göttingen: Vandenhoeck et Ruprecht, 1972).

---

1. Les références sont si nombreuses que le lecteur qui voudra se documenter n'aura que l'embarras du choix. Signalons simplement le n° 108 de la collection *Lectio Divina*: D.A. Knight éd., *Tradition et Théologie dans l'Ancien Testament*, Paris: Cerf, 1982 (traduction d'un ouvrage publié aux Etats-Unis en 1977).

Dans cet article nous entendons fournir, sur un échantillon limité, un exemple de cette étude comparative; examiner les problèmes qu'elle peut poser au lecteur convaincu de l'autorité de l'Écriture et essayer d'apprécier la vraisemblance des hypothèses de lecture proposées pour d'autres textes. Le choix du recensement ordonné par David n'est pas totalement arbitraire. Dans ce récit, le Chroniste s'écarte davantage du texte de 2 Samuel que dans les chapitres précédents, comme le constate par exemple Williamson (2), et le problème de l'origine du dénombrement (Dieu ou Satan) est bien connu.

## 1. Brève analyse comparative

Une statistique portant sur le nombre de mots employés (3) montre que le texte des Chroniques (412 mots) est légèrement plus long que celui de 2 Samuel (378 mots). Dans chaque livre la matière propre (4) représente plus du tiers du texte: 34 % pour Samuel (129 mots), 39 % pour les Chroniques (161 mots). Cette matière particulière à chaque livre comprend:

1. Des développements de quelques versets: en 2 S la description de l'itinéraire du recensement (vv. 5-7, 30 mots) et en 1 Ch la conclusion culturelle du récit (28-30), à laquelle il faudrait ajouter le 1<sup>er</sup> verset du chap. 22 qui annonce la décision de David de construire le Temple sur l'aire d'Ornan.

2. Des segments d'un seul verset: dans le récit des Chroniques le v. 6 signale que ni Lévi, ni Benjamin n'ont été recensés et mentionne une seconde fois, et en des termes plus forts, la répugnance de Joab pour le dénombrement, le v. 7 avant même le choix proposé à David, parle de la plaie dont Dieu frappe Israël à cause du recensement, les versets 16 et 20 parlent de l'ange et de la réaction des hommes à sa vue. Tous ces éléments de récit sont sans équivalent en 2 S 24.

3. Des touches plus brèves (quelques mots); mentionnons en 2 Samuel la réaction physique de David (v. 10 «il sentit battre son cœur»), la question d'Aravna à David (v. 21), les vœux d'Aravna (v. 23 «que l'Éternel ton Dieu te soit favorable»); en 1 Chroniques, la remarque de Joab (v. 3 «ne sont-ils pas tous serviteurs de mon seigneur»),

---

2. H.G.M. Williamson, *1 and 2 Chronicles* (New Century Bible Commentary) Grand Rapids: Eerdmans, 1982, p. 143.

3. Les prépositions reliées au mot suivant par une *maqgef* – petit trait indiquant que deux mots forment un groupe très étroitement uni – n'ont pas été comptés séparément, mais les deux noms, d'un état construit, même reliés par un *maqgef* ont été comptés séparément.

4. Par matière propre, nous entendons les éléments présents dans un livre et absents dans l'autre. N'y sont inclus ni les synonymes, ni les contraires.

l'insistance de David sur sa responsabilité personnelle (v. 17), le bref développement sur l'ange comme description complémentaire du fléau de la peste (v. 12).

4. Le reste, environ 1/4 de la matière particulière à chaque récit, est constitué de touches très brèves (un à deux mots), proportionnellement plus nombreuses dans le récit de 2 Samuel que dans celui des Chroniques. Elles sont généralement peu significatives : en 2 S 24,3 les mots «vers le roi» et «ton Dieu» ou en 1 Ch 21,2 «faites-moi un rapport».

Dans la matière commune aux deux récits, il faut distinguer :

1. Les éléments rigoureusement identiques dans les deux textes, 170 mots, c'est-à-dire environ 45 % de 2 S 24 et 40 % de 1 Ch 21.

2. Les éléments presque identiques ; par exemple au v. 1 «*beyisraël*» en 2 S et «*al-yisraël*» en 1 Ch ; 37 mots entrent dans cette catégorie.

3. Les mots synonymes : par exemple «David» dans le récit des Chroniques, «le roi» dans celui de Samuel (2 S 24,2/1 Ch 21,2 ; 2 S 24,9/1 Ch 21,5 etc.), «le peuple»/«Israël» (2 S 24,2/1 Ch 21,2), «ordonner»/«dire» (2 S 24,19/1 Ch 21,19), on peut ainsi recenser les mots ou expressions caractéristiques de chaque texte. Ces trois premières catégories représentent dans chacun des récits environ 60 % de la matière.

4. Rarement la matière commune est traitée de manière divergente par les deux textes. C'est le cas du nom du Jésusien propriétaire de l'aire, appelé Aravna en 2 Samuel et Ornan en 1 Chroniques, des nombres qui diffèrent de façon presque systématique, et de l'incitation au recensement : ordre de Dieu (Samuel) ou machination de Satan (Chroniques). Ces différences affectent peu de mots (3 % environ), elles réclament pourtant un examen attentif.

## 2. Les divergences

1. Les différences affectant la *transcription d'un nom étranger* ('*RWNH*/'*RNN*) ne sont guère surprenantes. Le texte de Samuel présente lui-même des variantes notables ('*WRNH* (v. 16) et '*RNYH* v. 18) par rapport à la forme standard '*RWNH* (vv. 20,22,23,24) reprise dans le *qeré* (5) des versets 16 et 18. Ces deux variantes peuvent s'expliquer par la métathèse du *R* et du *W* (dans '*WRNH*) et par la confusion entre le *Y* et le *W* (dans '*RNYH*), phénomènes fréquents tous les deux. Ces variantes ajoutent cependant au sentiment d'imprécision renforcé par la

---

5. Ndlr. Le *qeré* et le *ketiv* sont 2 variantes du texte consonantique. Le *ketiv* correspond au texte transmis (ce qui est écrit), le *qeré* correspond à la façon dont il faudrait le lire (ce qui doit être lu), selon l'avis des massorètes (savants juifs du VIII<sup>e</sup> ayant mis au point un système de lecture du texte consonantique).

présence insolite de l'article en 2 S 24,16 (aussi bien dans le *qeré* que dans le *ketiv*), aucun nom propre de personne ne devant avoir l'article en hébreu (6). La leçon de la version des Septante: *Orna* dans les deux récits apparaît davantage comme un essai d'harmonisation de deux leçons divergentes que comme une leçon originale.

2. Les *écarts de nombre* (7) sont plus préoccupants. Ils concernent

a) le résultat du recensement: 800.000 pour Israël et 500.000 pour Juda en 2 S 24,9, 1.100.000 pour «*tout Israël*» et 470.000 pour Juda en 1 Ch 21,5,

b) le nombre d'années de famine: 7 en 2 S (v. 13) et 3 en 1 Ch (v. 12),

c) le nombre des victimes de la peste: 77.000 en 2 S (v. 15) et 70.000 en 1 Ch (v. 14),

d) le prix d'achat de l'aire d'Aravna: 50 sicles d'argent (2 S 24,24) ou 600 sicles d'or (1 Ch 21,25).

Diverses explications de ces phénomènes ont été proposées. On a supposé par exemple que les nombres ayant été transmis autrefois, non en toutes lettres, mais selon un code numérique, de nombreuses erreurs auraient été commises dans la transmission et l'interprétation de ces signes. En l'absence de preuve matérielle, cette supposition reste fragile; certains peuples de l'antiquité utilisaient des codes numériques, mais aucun document ne nous permet d'affirmer qu'un tel procédé ait été utilisé pour transmettre les textes de l'Ancien Testament.

Si l'on écarte la différence entre 77.000 et 70.000 (c) que l'on peut qualifier de mineure, restent trois écarts importants.

Dans le livre des Chroniques la statistique du recensement (a) est présentée de façon assez particulière: 1.100.000 hommes pour «*tout Israël*», le «*tout*» semble indiquer que ce chiffre concerne Israël et Juda, il n'est d'ailleurs guère éloigné du chiffre global de 2 Samuel: 1.300.000 hommes. L'effectif de Juda en 1 Chroniques se rapproche sensiblement de celui de 2 Samuel (470.000 et 500.000). Certains commentateurs ont considéré l'effectif de Juda en 1 Chroniques comme une adjonction au texte primitif du chronique, celui-ci n'aurait comporté, à l'origine, qu'une statistique globale («*tout Israël*»), l'auteur mettant ainsi en valeur l'unité du peuple. Cette hypothèse n'a rien de contraignant, le même auteur, après avoir accordé à cette notion l'importance qu'il souhaitait, pourrait avoir cru bon d'ajouter en complément l'effectif de Juda. Le total inférieur du livre des Chroniques (1.100.000 au lieu de 1.300.000) se trouverait quant à lui expliqué au v. 6 par l'absence de recensement des tribus de Lévi et Benjamin; le calcul du chronique serait le suivant: à raison de 100.000 hommes par tribu, l'effectif total

---

6. P. Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome 1923, § 137b.

7. A ce sujet voir l'article de Martin Hoegger *L'interprétation des grands nombres dans l'Ancien Testament* in *Hokhma* 25/1984, pp. 2-12.

d'Israël devrait être de 1.300.000 (12 + Lévi), chiffre donné par sa source (2 S), à ce chiffre il faudrait retrancher 200.000 pour les 2 tribus non recensées, d'où le total de 1.100.000. L'hypothèse est intéressante, mais elle ne tient pas compte du fait que les statistiques, portant sur les soldats (2 S et 1 Ch), ne pouvaient inclure la tribu de Lévi exempte du service des armes; les 200.000 hommes de moins en 1 Chroniques pourraient donc représenter l'effectif de Benjamin, dans ce cas le récit des Chroniques donnerait l'effectif réellement recensé alors que celui de 2 Samuel présenterait l'effectif du peuple dans son ensemble, la tribu de Benjamin, non recensée, étant créditée dans le document remis par Joab à David (2 S 24,9) d'un effectif approximatif. Cette hypothèse ne nous paraît pas moins vraisemblable que d'autres (corruption de l'un des textes, fantaisie du chronique...). Le nombre de 470.000 (1 Ch 21) comparé à celui de 500.000 (2 S 24) peut laisser supposer que l'auteur des Chroniques avait à sa disposition des documents lui permettant de préciser le chiffre arrondi du livre de Samuel.

La différence portant sur le nombre d'années de famine (b) ne laisse guère que le choix entre l'erreur de copiste ou le caractère approximatif des récits. On ne trouve guère de preuve de la première: la leçon des Septante (3 années en 2 S 24,13 au lieu des 7 du Texte Massorétique) relève certainement de sa tendance à harmoniser les deux récits. La série, 3 années, 3 mois, 3 jours chez le chronique est plus homogène que celle de 2 Samuel: 7 ans, 3 mois, 3 jours. Le principe de la *lectio difficilior*, appliqué à la fois à l'étude des deux textes parallèles et à la critique textuelle, conduit à l'hypothèse habituelle: la série de 2 Samuel est la plus ancienne, elle a été modifiée par le chronique pour des raisons de symétrie, cette série a été enfin importée par les Septante dans leur version du texte de Samuel. Cette explication naturelle des phénomènes observés oblige pourtant à considérer avec une certaine légèreté les indications fournies par le texte; comme la version des Septante ne nous inspire ici qu'une confiance très limitée, nous préférons avouer que le problème reste pour nous non résolu.

Les exégètes juifs se sont déjà penchés sur la question du prix d'achat de l'aire (d); certains ont proposé que les 50 sicles d'argent ne concernaient que l'aire elle-même, alors que les 600 sicles d'or du récit de 1 Ch représentaient l'achat de tout le terrain nécessaire à la construction du Temple? Le récit de 2 S 24 précise: 50 sicles d'argent pour l'aire et le gros bétail (v. 24), alors que le chronique est moins explicite: 600 sicles d'or pour «l'emplacement» (en hébreu, *maqôm* v. 25). Le chiffre des Chroniques pourrait-il représenter une adaptation du montant initial aux conditions économiques de l'époque où le texte a été rédigé? L'indice des prix ayant varié au cours de l'histoire ancienne, le prix d'achat réel à l'époque de David aurait pu paraître ridiculement bas à l'époque de rédaction des Chroniques. Mais, compte tenu du rapport entre l'or et l'argent dans l'Antiquité, l'écart entre les deux sommes exigerait, pour qu'elles soient égales, une hausse des prix sans proportion

avec les observations faites par les historiens: le prix moyen d'un esclave au VI<sup>e</sup> siècle dans l'Empire Perse est 5 fois plus élevé jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle à Ougarit (8). Même si les comparaisons restent difficiles à établir et les variations de cours très fréquentes, nous sommes loin de l'augmentation de 1 à 100 qu'impliquerait, dans cette hypothèse, la différence entre les deux textes. La somme de 50 sicles d'argent paraît très basse lorsqu'on la compare aux 400 sicles versées par Abraham pour acquérir le champ d'Ephron (Gn 23,15); s'agirait-il d'un simple acompte? Les possibilités d'explication ne manquent pas, ce qui manque ce sont des indices dans le texte pour les étayer. L'emploi du mot *maqôm* dans la prière de dédicace du Temple (2 Ch 6,20.21.26...) pourrait apporter un certain appui à la première hypothèse: l'achat de tout le terrain nécessaire à la construction du Temple ne s'est probablement pas effectué en une seule fois, l'auteur des Chroniques, qui seul mentionne ici la décision de David de construire le sanctuaire sur cet emplacement (1 Ch 22,1) a pu modifier sa source pour y faire figurer la somme totale. On accordera peu d'attention à la leçon de la version syriaque en 1 Ch 21,25: 50 sicles au lieu de 600.

3. La question de l'*origine du dénombrement* nous oblige, plus que les chiffres, à une réflexion théologique. Dans les deux récits la décision de David est le résultat d'une incitation dirigée contre Israël. Dans le livre de Samuel, elle est due à la colère de Dieu, une colère dont le motif n'est pas explicité – ce qui n'implique pas qu'elle soit sans motif! Dans le livre des Chroniques, elle est due à l'hostilité d'un adversaire: Satan, l'absence de l'article doit vraisemblablement être considérée comme l'indice d'un nom propre (9). On notera aussi que dans le récit de Samuel l'incitation est présentée sous la forme d'une parole adressée à David.

Pour quiconque a réfléchi au problème du mal, à la difficulté de parler du mal sans porter atteinte à la souveraineté de Dieu et de parler de la souveraineté de Dieu sans faire peser sur lui le soupçon du mal, les deux versions du récit ne sont pas si éloignées l'une de l'autre qu'il y paraît. La tendance dominante de l'Ancien Testament est d'affirmer résolument la souveraineté de Dieu. Les auteurs bibliques confessent avec Job: «l'Éternel a donné, l'Éternel a ôté» (Jb 1,21), «nous recevons de Dieu le bien et nous ne recevons pas aussi le mal?» (Jb 2,10), même si le récit précise que l'idée de faire souffrir Job est venue d'un autre. L'auteur du récit de 2 S 24 se situe dans la ligne de cette insistance massive sur l'entière maîtrise divine de tous les événements de

---

8. Cf. D. Arnaud, *Le Proche-Orient Ancien de l'invention de l'écriture à l'hellénisation*, Paris: Bordas, 1970, pp. 118 et 236.

9. A. Schenker, *Der Mächtige im Schmelzofen des Mitleids. Eine Interpretation von 2 Sam. 24 (OBO 42)* Freiburg: Universitätsverlag, 1982, considère qu'il s'agit d'un nom commun indéfini (note 65), dans le texte il l'emploie cependant comme un nom propre.

l'histoire; même l'erreur de David, le péché de David, n'échappe pas à la gestion divine. L'auteur paraît moins soucieux de sauvegarder la justice divine, bien que la mention de la colère de Dieu, même si elle n'est pas expressément justifiée, tende à faire remonter le mal de la faute de David à un mal antérieur: c'est pour punir le peuple que Dieu incite David à faire le dénombrement. De plus l'ordre d'effectuer le recensement ne peut être considéré en lui-même comme l'ordre de commettre un péché. Recenser est-ce, en soi, pécher? N'est-ce pas plutôt une opération délicate et hasardeuse (cf. la mise en garde d'Ex 30,12) où l'homme, faute de précautions, risque d'empiéter sur le domaine de Dieu et ainsi se rendre coupable d'une faute grave?

Le chroniqueur, quant à lui, entend dégager la responsabilité directe de Dieu dans la faute, en mettant en évidence le rôle de Satan. Il serait bien surprenant qu'il le fasse à l'encontre de la souveraineté divine affirmée dans sa source, lui pour qui le choix de l'emplacement du Temple est un événement capital, comme le rappelle judicieusement Williamson dans son commentaire. Satan pourrait-il être à l'origine d'un tel événement? N'a-t-il pas été plutôt, sous le contrôle de la toute puissante sagesse de Dieu, l'instigateur d'une faute qui n'a pas servi ses intérêts puisque Dieu, en vertu de sa grâce et de son pardon, l'a fait concourir au bien de son peuple? Le chroniqueur, comme l'a constaté T. Willi sur l'ensemble de son œuvre, n'entend pas contredire ou remplacer le texte de Samuel, il l'explique ou complète (10), peut-être à partir d'autres textes bibliques. L'hypothèse d'une influence du prologue de Job sur ce passage est plausible (11).

### 3. Un test pour la méthode « historique »

Après avoir examiné quelques-uns des problèmes que peut poser au lecteur évangélique, la lecture synoptique de ces deux versions du récit, nous proposerons quelques observations sur les méthodes mises en œuvre par les spécialistes qui cherchent à reconstituer la préhistoire du texte. L'exemple qui nous occupe n'est-il pas un excellent terrain pour tester l'efficacité de ces méthodes? Nous sommes en présence de deux rédactions différentes du même document. La comparaison des deux textes nous permet de donner les caractéristiques de chaque rédaction. Le test que nous proposons est le suivant: en partant des caractéristiques de chaque texte (S et Ch) et en supposant que seul le texte des Chroniques soit resté en notre possession, quelles chances aurions-nous alors de reconstituer l'histoire du texte telle que nous la connaissons?

---

10. T. Willi, *op. cit.*, pp. 56-59, p. 65.

11. T. Willi, *op. cit.*, pp. 155-156; H.G.M. Williamson, *op. cit.*, p. 143.

Appliquons au texte le critère du vocabulaire. Dans ce chapitre, *ha'èlohim* (Dieu) est caractéristique du texte de Ch (vv. 7.10.15.17), il n'est jamais employé dans le texte de S. David, écrit *DWYD*, est également caractéristique de Ch, on ne le rencontre jamais orthographié ainsi dans le texte de S, par contre l'orthographe *DWD* se retrouve dans les deux textes; le *roi* (*hammèlèk*) est plutôt caractéristique de S, mais on le rencontre aussi plusieurs fois dans les Ch. '*Anoki* (moi) et '*ani* (moi) se répartissent nettement entre les deux textes, 3 fois '*anoki* en 2 S 24 (vv. 16.17.17), 3 fois '*ani* en 1 Ch 21 (vv. 10.17.17). Le nom du Jébusite est également un critère sûr : toujours '*RNN* en 1 Ch 21, jamais en 2 S 24. Autre expression caractéristique : «de Dan à Beer-Chéba» en 2 S 24 (vv. 2.15), «de Beer-Cheba à Dan» en 1 Ch 21,2. Appliqué au texte des Ch, le critère du vocabulaire donne des résultats très décevants car, lorsque l'auteur reprend le texte de S, il lui imprime ses propres caractéristiques; ainsi le vocabulaire caractéristique du style du chronique ne constitue pas un critère permettant de repérer ses propres adjonctions au texte de S. Dans les meilleurs cas (*ha'èlohim*, *DWYD*), l'efficacité du critère ne dépasse jamais 50 %; en 1 Ch 21,10.17, *ha'èlohim* remplace simplement *YHWH* dans un texte identique à celui de 2 S 24; en 1 Ch 21,14, il accompagne une légère modification du texte; en 1 Ch 21,7, il signale une adjonction. En 8 occasions, *DWYD* est simplement l'équivalent de *DWD* ou «le roi» dans un texte identique à celui de 2 S 24; aux versets 18 et 24 le mot seul est ajouté au texte parallèle, au v. 21 il accompagne une brève adjonction au texte, aux versets 16 (2 fois), 28 et 30 il signale des adjonctions notables; sur 16 emplois de *DWYD*, 5 seulement sont donc significatifs. Les autres termes donnent des résultats similaires: '*ani*, 1 emploi significatif sur 3 *Ornan*, 3 sur 11, «de Beer-Chéba à Dan», O puisque le seul emploi en 1 Ch 21 calque 2 S 24. *Hammèlèk* (le roi) employé comme critère du texte antérieur au chronique conduirait à des résultats surprenants: en 1 Ch 21,6 il accompagne une adjonction du chronique lui-même!

L'emploi du critère théologique donnerait peut-être de meilleurs résultats: la mention de Satan (v. 1) signale une particularité du texte des Chroniques par rapport à sa source, l'intérêt pour les anges (vv. 12,16,20) met aussi en évidence quelques adjonctions et la conclusion des versets 27 à 30 est bien dans la ligne de son intérêt marqué pour le Temple. Mais où devrait-on s'arrêter? La mention de l'ange, l'achat de l'aire, la mention d'un autel, des sacrifices, sont déjà présents dans le récit du livre de Samuel; ne serait-on pas tenté de les attribuer au chronique? L'horreur de Joab pour le recensement, adjonction du chronique par rapport à Samuel (1 Ch 21,6), correspond-elle bien à l'opinion que l'on se fait généralement du chronique, lui qui exalte le personnage de David, soulignerait-il ici les scrupules de son général qui aggravent encore la culpabilité du roi? L'expression du verset 7 (adjonction de Ch) «cela déplut aux yeux de Dieu» n'est-elle pas plutôt caractéristique du récit de Samuel (2 S 11,27)? A la vérité, les deux textes sont beaucoup

trop proches théologiquement pour que le critère de la théologie puisse être utilisé de manière pertinente.

Le bilan est donc négatif: un critère dont l'efficacité ne dépasse pas celle d'un simple tirage au sort (50 % de réussite) doit être considéré comme totalement inopérant. A cela il faut ajouter que les critères ont été établis dans des conditions idéales, à partir d'échantillons réels, ce qui ne peut jamais être le cas lorsqu'on essaie de reconstituer l'histoire d'un texte à partir de sa forme finale. Si des critères exacts donnent des résultats aussi décevants, qu'en sera-t-il des critères hypothétiques?

L'exemple que nous produisons ici reste limité, d'autres rédacteurs de l'Ancien Testament ont peut-être travaillé autrement que le chroniqueur, mais quand le seul exemple en notre possession nous oblige à conclure qu'il est impossible de reconstituer une forme antérieure (Samuel) à partir de la forme finale (Chroniques), cela donne à méditer.

La notion de reprise et de réaménagement d'un document antérieur n'est pas en soi sacrilège, autrement il faudrait exclure du canon les deux livres des Chroniques. L'existence de ces deux documents (Samuel-Rois/Chroniques) permet-elle d'étendre à tout l'Ancien Testament la notion de relecture? Leur examen attentif devrait, au contraire, inciter à une très grande prudence: les modifications que l'on suppose sur l'ensemble des textes n'excèdent-elles pas largement celles que l'on constate ici? Et si l'on constate ici que l'on serait incapable de reconstituer l'histoire connue du texte, est-il sage de dépenser tant d'énergie et d'ingéniosité pour essayer de la reconstituer ailleurs?

La rigueur scientifique ne rejoint-elle pas la foi pour exiger que l'on accorde au texte lui-même l'importance qui lui revient?